



Argumentaire contre l'initiative pour une eau potable propre

Que demande l'initiative ?

L'initiative « Pour une eau potable propre et une alimentation saine – pas de subventions pour l'utilisation de pesticides et d'antibiotiques à titre prophylactique » vise à empêcher que des substances polluantes les cours d'eau et l'eau potable pénètrent dans le cycle de l'eau. Les exploitations agricoles ne recevraient des paiements directs que si elles produisent sans pesticides, affouragent leurs animaux avec leur propre fourrage, soit sans importation de fourrage, et ne traitent pas les animaux préventivement avec des antibiotiques. Bien que beaucoup de maraîchers, d'arboriculteurs et d'horticulteurs s'en sortent sans paiements directs, ils sont aussi touchés par l'initiative. En effet, celle-ci entend interdire de manière générale l'utilisation de produits phytosanitaires (PPH) et demande que tous les produits agricoles soient cultivés sans PPH. L'initiative veut faire croire aux consommateurs que les PPH ne sont pas nécessaires et les inciter à acheter uniquement des denrées alimentaires produites sans PPH.

Contexte politique

Le comité autour de Franziska Herren a débuté la récolte de signature le 21 mars 2017. Dix mois plus tard, l'initiative a été déposée auprès de la Chancellerie fédérale qui l'a déclarée valable avec 113 979 signatures le 1^{er} mars 2018. L'initiative est soutenue par un petit groupe de personnes privées et par diverses petites organisations ainsi que par Greenpeace. Les Verts sont le seul parti politique à la soutenir jusqu'à présent.

Le 14 décembre 2018, le Conseil fédéral a recommandé au parlement de rejeter l'initiative en arguant qu'elle aurait des « conséquences préjudiciables de grande ampleur pour l'agriculture et la sécurité alimentaire suisses ». Il a renoncé à soumettre un contre-projet. Comme l'initiative contient des revendications justifiées, il souhaite renforcer et compléter les activités en cours (plan d'action Produits phytosanitaires) dans le cadre de la politique agricole 2022. L'initiative sera probablement traitée en 2019 par le parlement et soumise au peuple le 9 février ou le 29 novembre 2020. La mise en œuvre de la Politique agricole 22+ (PA22+) n'interviendra qu'après la votation. La CI avenir de la protection des plantes soutient le plan d'action Produits phytosanitaires du Conseil fédéral.



IG ZUKUNFT PFLANZENSCHUTZ

CI avenir de la protection des plantes
CI futuro della protezione delle piante

Arguments contre l'initiative

L'initiative renchérit la production de denrées alimentaires en Suisse

Les produits phytosanitaires (PPh) permettent de produire des denrées alimentaires en quantité suffisante et dans la qualité requise en Suisse. Sans PPh, les agriculteurs et les horticulteurs ne pourraient pas protéger suffisamment leurs cultures contre les maladies, les ravageurs et la concurrence des mauvaises herbes. Suite à la baisse de rendement, des surfaces cultivées nettement plus grandes seraient nécessaires pour produire les denrées alimentaires dont nous avons besoin. Cela renchérirait fortement la production, laquelle ne serait plus rentable en Suisse. Il en découlerait une perte d'emplois et de connaissances.

NON à l'initiative, car elle met en danger la production indigène de denrées alimentaires.

L'initiative réduit l'auto-provisionnement en denrées alimentaires suisses

Sans PPh, les agriculteurs et les horticulteurs suisses produiraient nettement moins de fruits, de légumes, de pommes de terre et de plantes horticoles et moins de variétés différentes. Des surfaces beaucoup plus grandes seraient nécessaires pour un rendement moindre. Le taux d'auto-provisionnement baisserait massivement et la sécurité alimentaire serait affaiblie. Pour pouvoir satisfaire la demande, le commerce devrait importer plus de denrées alimentaires et de plantes horticoles. Celles-ci sont néanmoins souvent produites dans de moins bonnes conditions de travail et doivent respecter des dispositions moins strictes. De plus, le soi-disant problème des PPh serait simplement transféré à l'étranger.

NON à l'initiative, car elle engendre des importations discutables du point de vue écologique et social.

L'initiative va trop loin

Les agriculteurs et horticulteurs suisses s'engagent pour une utilisation durable de PPh conformément aux directives de SwissGAP et de SUISSE GARANTIE basées sur les PER. L'emploi de PPh a été fortement réduit ces dernières années. En 2017, le Conseil fédéral a, de plus, adopté le « Plan d'action visant à la réduction des risques et à l'utilisation durable des produits phytosanitaires ». Ce plan prévoit de diviser les risques par deux et de promouvoir les alternatives à la protection chimique des plantes. C'est justement ce que l'initiative empêcherait puisqu'elle entend interdire toute recherche en matière de PPh. La CI avenir de la protection des plantes soutient le plan d'action. Elle souhaite augmenter encore les efforts et développer des solutions novatrices et applicables pour protéger les plantes. Une renonciation totale aux PPh n'est pas possible aujourd'hui, aussi selon le Conseil fédéral, tant en production intégrée qu'en culture biologique.

NON à l'initiative, car il existe des alternatives applicables.



IG ZUKUNFT PFLANZENSCHUTZ

CI avenir de la protection des plantes
CI futuro della protezione delle piante

L'initiative n'apporte rien à l'environnement

De nombreux maraîchers, arboriculteurs et horticulteurs s'en sortent déjà aujourd'hui sans paiements directs. Ils pourraient donc continuer à employer des PPh. La production de denrées alimentaires baisserait en revanche fortement sur les exploitations dépendant des paiements directs. Afin de satisfaire la demande, les denrées alimentaires manquantes devraient être compensées avec des produits étrangers. Ces derniers sont souvent cultivés dans des conditions de travail moins bonnes et doivent respecter des dispositions moins strictes. En outre, le soi-disant problème des PPh serait simplement transféré à l'étranger. L'initiative n'apporterait donc rien à l'environnement.

NON à l'initiative, car elle ne permet pas d'atteindre l'objectif visé.

L'initiative rend le système de production inefficace

Produits naturels, les légumes, les fruits, les baies, les pommes de terre et les plantes horticoles sont fortement soumis à l'influence de l'environnement. Une petite partie de toutes les cultures ne peut par conséquent pas être commercialisée à cause de dégâts. Sans PPh, cette part augmenterait. Afin de pouvoir quand même livrer les quantités nécessaires pour approvisionner le marché, les producteurs devraient accroître les surfaces cultivées. Cela augmenterait le risque de surproduction et par conséquent de gaspillage de nourriture en cas de bonnes conditions de croissance. La sécurité de planification diminuerait dans toute la filière et le système de production perdrait en efficacité.

NON à l'initiative, car elle favorise le gaspillage de nourriture.

L'initiative rend les denrées alimentaires et les plantes horticoles indigènes moins concurrentielles

Les Suissesses et les Suisses ont le choix entre des produits de régions, de prix et de modes de culture différents. Un choix qui est très apprécié, mais qui serait compromis par l'initiative. Sans PPh, les denrées alimentaires et les plantes horticoles indigènes ne seraient plus concurrentielles au niveau du prix. Les consommateurs disposant d'un budget limité seraient obligés d'acheter des produits agricoles étrangers.

NON à l'initiative, car elle réduit la liberté de choix pour les consommateurs.